

~

**LE MARIAGE CHRÉTIEN**

~

**PAR**

**MONSEIGNEUR**

**D'ORLÉANS**

~

**DE L'ACADÉMIE**

**FRANÇAISE**

~

**1869**



## NOTE DE RÉÉDITION :

Cet auteur, Monseigneur d'Orléans, ou Mgr Félix Dupanloup, pose 'problème' à certaines personnes, alors, comme introduction, nous vous conseillons de lire ce texte : [Mgr d'Orléans, Louis Veuillot, comtesse de Ségur.](#)

Cette retranscription partielle, mais essentielle, est 'à relire' et d'un format provisoire. La présentation sera améliorée, les corrections apportées...

De la page 52 et suivantes, écrit en 1869...

Table des Matières :

<a href="#"><u>Note de réédition</u></a> .....	<a href="#"><u>3</u></a>
<a href="#"><u>Chapitre III</u></a> .....	<a href="#"><u>5</u></a>
<a href="#"><u>Le Père</u></a> .....	<a href="#"><u>5</u></a>
<a href="#"><u>II</u></a> .....	<a href="#"><u>11</u></a>
<a href="#"><u>III</u></a> .....	<a href="#"><u>21</u></a>
<a href="#"><u>IV</u></a> .....	<a href="#"><u>25</u></a>
<a href="#"><u>CHAPITRE IV</u></a> .....	<a href="#"><u>39</u></a>
<a href="#"><u>La Mère</u></a> .....	<a href="#"><u>39</u></a>



## CHAPITRE III

### LE PÈRE.

Tel est le mariage chrétien ; tel est, sous la loi de l'Évangile, l'acte fondateur de la société domestique ; telle est l'institution sacrée qui donne et conserve dans la famille une autorité si haute à un père, à une mère une dignité si pure, et qui ménage à l'enfant né de leur union une protection si forte et si tendre, et tous les bienfaits d'une sainte Éducation.

Et maintenant, je le demande encore qu'est-ce donc qu'un père, qu'est-ce donc qu'une mère dans l'ordre providentiel et social, qu'est-ce que l'autorité, qu'est-ce que la dignité paternelle et maternelle ?

J'ai déjà révélé quelque chose : mais le moment est venu de marquer plus fortement, plus clairement encore, s'il est possible, quel est le fondement primitif et immuable d'une si étonnante grandeur. Le voici :

Il y a en Dieu trois grandes et saintes choses qui constituent la divinité elle-même c'est la puissance, la sagesse et l'amour.

Eh bien ! je trouve ces choses toutes divines assises au foyer de la famille, mystérieusement présentes avec un père, avec une mère, et comme personnifiées en eux.

L'un est surtout l'image de la puissance de Dieu : l'autre représente plus vivement son amour, et tous deux participent ensemble à cette sagesse admirable qui est la compagne inséparable de l'amour et de la puissance, et qui les éclaire éternellement.

Et voilà pourquoi, je dois le faire remarquer dès à présent, ils sont inséparables, et doivent présider tous deux ensemble à l'Éducation de leurs enfants.

Comme le cœur et la vie manquent dans une Éducation où une mère n'a pas assez de part ! Et aussi qu'il y a d'hésitation et de faiblesse dans une Éducation dont un père est trop absent !

Mais entrons ici plus avant dans le fond même des choses.

Je l'ai dit déjà : Dieu, qui agit perpétuellement ici-bas, ne veut presque jamais agir Seul, et pour toutes les œuvres qu'il accomplit en ce monde, le plus souvent il emploie ses créatures et il agit par elles : et pour cela, il leur communique toujours quelque part de ses attributs divins, dans la mesure où il le juge convenable à l'œuvre qui doit s'accomplir.

Lorsque Dieu fait un père et une mère auteurs de la vie pour leurs enfants, il met d'abord en eux un écoulement de la force infinie par laquelle il a créé toutes choses et c'est ainsi, comme nous l'avons indiqué précédemment, qu'il les fait entrer dans l'action de sa providence éternelle, et les associe à sa plus haute puissance, à la puissance créatrice elle-même ; en un mot, il les fait créateurs à son image et à sa ressemblance ; et par là, chefs providentiels de la famille humaine.

Aussi, *malheur aux unions dont le vœu est d'être stériles !* s'écrie quelque part Bossuet : *elles ne seront bénies ni de Dieu ni des hommes !* malheur aux hommes qui, comme l'arbre des forêts, jettent ca et là aux ailes des vents, c'est-à-dire au souffle

### CHAPITRE III

des passions, la mystérieuse force dont le germe divin est en eux ! malheur aux pères, malheur aux mères qui, cédant à la crainte lâche des saintes fatigues de la dignité paternelle et maternelle, se défient de la Providence et de l'avenir, trompent le voue de la nature, troublent l'ordre de Dieu lui même, méconnaissent l'immense responsabilité de leur puissance, et repoussent loin d'eux, vers le néant, ces nobles créatures, ces âmes charmantes, qu'ils devaient offrir au ciel comme le fruit de sa bénédiction !

Mais ce n'est pas tout : cette grande œuvre n'est pas seulement une œuvre de puissance et de vie : c'est une œuvre d'intelligence et de cœur. Dieu leur transmet donc en même temps une abondante participation de sa sagesse et de son amour : de son amour qui inspire et soutient, de sa sagesse qui gouverne, et avec son amour, sa sagesse et sa puissance, il leur donne quelque chose de sa souveraine majesté et de sa grandeur.

Tel est un père, telle est une mère : et voyez la belle et profonde harmonie des divins commandements avec cette sainte théorie !

Comme Dieu est adorable lui-même dans sa grandeur et sa majesté souveraine, il les fait pareillement honorables dans leur majesté et leur grandeur empruntées.

C'est pourquoi, après avoir dit dans sa loi, au premier commandement : *Tu adorera le Seigneur ton Dieu*, il ajoute aussitôt, et sur les mêmes tables : *Tu honorera ton père et ta mère tous les jours de ta vie* ; car ils sont aussi pour toi *le Seigneur*, et s'ils te bénissent, *tu vivras longuement sur la terre*. (Exod., XX, 1 2.)

Oui, l'on ne saurait le méconnaître : il y a dans la majesté paternelle, dans la dignité maternelle, un rayon de la majesté divine elle-même, il y a sur le front d'un père une autorité, et dans le regard d'une mère une force et une douceur que Dieu seul a pu y imprimer, et qui commandent religieusement l'obéissance et le respect.

## II

Ainsi, toutes les annales depositaires de la sagesse des nations le déclarent : l'autorité de pères de famille est la plus antique, la plus universelle, la plus sainte de toutes les autorités humaines, la plus semblable à l'autorité de Dieu.

Et non-seulement son origine, mais sa nature aussi est divine ; puisque c'est l'autorité même de la puissance créatrice, l'autorité de la vie donnée, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus grand, de plus fort dans l'autorité divine elle-même.

Et n'est-ce pas ce que tous les hommes reconnaissent, même à leur insu, lorsqu'ils disent : *C'est mon père, c'est ma mère.*

Le respect n'a pas, dans la langue humaine, une expression plus simple et plus forte, à moins qu'il ne dise : *C'est mon Dieu* ; car alors il s'élève jusqu'à l'adoration ; mais c'est toujours le même sentiment, la même pensée qui l'inspire : et nos saints Livres en révèlent admirablement la raison par ces vives paroles : *C'est notre Dieu, c'est notre père ; c'est lui qui nous a faits ; nous ne nous sommes pas faits nous-mêmes ; Ipse fecit nos, et non ipsi nos.*

Et encore ailleurs, par cette exhortation touchante : Souvenez-vous que, sans votre père et votre mère, vous ne seriez pas nés : *Memento, quoniam, nisi per illos, natus non fuisses.*

Et encore : *N'oubliez pas votre père et votre mère, de peur que Dieu ne vous oublie vous-mêmes, et qu'alors vous ne soyez réduit à maudire le jour de votre naissance.*

*Memento patris et matris tuae... ne forte obliviscatur te Deus, et maluisses non nasci...*

Aussi, qui ne le sait ? le premier empire établi parmi les hommes fut l'empire domestique et paternel. Dans les premiers âges du monde, les pères de famille étaient seuls rois sur la terre.

### CHAPITRE III

De même que les familles furent l'origine et le modèle des villes, des royaumes et de toute la société humaine, de même l'autorité paternelle fut le type et le modèle de l'autorité sociale.

Voilà pourquoi aussi, partout et toujours, l'autorité sociale n'a été bénie des hommes que quand elle fut une autorité paternelle.

Chez toutes les nations et dans tous les siècles, le nom de père des peuples est le plus beau, le plus glorieux des noms donnés aux rois de la terre.

Le nom de roi est un nom de père, dit Bossuet, et tout le monde est d'accord que l'obéissance qui est due à la puissance publique n'a d'autre fondement, dans la loi de Dieu, que le précepte qui oblige à honorer ses parents : tant il est vrai que les princes, quels qu'ils soient, doivent être faits sur ce modèle des pères ; que le roi est père par devoir dans l'État, comme le père est roi par droit dans la famille, et qu'un gouvernement est d'autant plus parfait qu'il se rapproche davantage du gouvernement paternel.

Le nom de père est si grand, que les hommes n'en ont pas un autre à donner à celui de leurs semblables qui a été pour eux un sauveur, ou bien qui a fondé parmi eux quelque grande chose : ils le nomment le père de la patrie, et ce nom est plus auguste que celui des héros, des conquérants et des triomphateurs.

Et la patrie elle-même, pourquoi lui a-t-on donné ce beau nom, dont l'étymologie, est si remarquable, sinon parce : qu'elle est la société des pères et des familles ; sinon parce qu'elle crée, protège et conserve, comme la famille elle-même ; sinon, enfin, parce qu'elle est l'image de l'autorité tutélaire et de la puissance bienfaisante du gouvernement paternel.

Quel nom la gravité romaine crut-elle devoir donner à ceux qui siégeaient dans cette illustre assemblée, dont la majesté fit dire à un ancien qu'elle paraissait à ses yeux comme une

assemblée de rois ? L'histoire nous l'a appris : on les nommait pères conscrits : patres conscripti.

Parmi les grandeurs de Rome, rien n'était plus grand.

Remontons encore plus haut. Est-il dans la mémoire des hommes un souvenir plus touchant, un nom plus vénérable que le souvenir et le nom des anciens patriarches ?

Y eut-il jamais rien de plus noble sur la terre que le patriarcat ?

Mais la puissance patriarcale, n'était-ce pas, dans ces premières familles bénies de Dieu, l'image même de la grandeur et de la bienfaisance divine ?

Le patriarche, au milieu des simples exercices de la vie pastorale, était tout à la fois père, pontife et roi. Son royaume était sa famille, ses sujets étaient ses enfants et ses petits-enfants, jusqu'à la troisième et quatrième génération.

**Il régnait parmi eux Souverainement : il y exerçait toutes les fonctions de la puissance publique et aussi de l'autorité sacerdotale.**

On sait comment depuis furent providentiellement établis la société temporelle et ses chefs ; la société spirituelle et le Pontificat. Mais l'Évangile, qui est venu révéler toutes les autorités légitimes, nous révèle qu'aujourd'hui encore il y a dans les profondeurs de l'autorité paternelle quelque chose de cette triple souveraineté et de cette primitive grandeur.

**Oui, un père est encore aujourd'hui roi dans sa famille : son royaume est inviolable : c'est sa maison et son foyer domestique : nul, fût-il roi de la société temporelle, ne peut s'y asseoir malgré lui : c'est sa vigne et son champ ; nul, fût-ce un Achab, n'y touchera impunément. Mais par-dessus tout, son royaume, c'est sa femme et ses enfants : c'est leur âme, c'est leur vie, c'est leur honneur. Quand il dit : c'est mon fils, c'est ma fille, il exprime ses droits et ses devoirs avec une énergie que nulle autre autorité que la sienne n'atteindra jamais.**

### CHAPITRE III

**Lui enlever ses enfants ou sa femme ; violer indignement le droit qu'il a d'élever son fils et sa fille, est un attentat contre nature.**

Le roi temporel, le prince, est père par devoir ; et l'autorité paternelle demeure essentiellement et à jamais le modèle de l'autorité publique.

Mais le roi domestique, le père, est roi par droit : il gouverne dans sa famille ; il préside à tout chez lui ; il fait, il fait faire. Et en ce qui concerne l'Education de ses enfants, ou il la fait lui-même, ou il choisit et délègue des instituteurs chargés de le faire pour lui, comme le roi délègue les magistrats : et tout cela par un droit primitif, par un droit supérieur et divin, par un droit inaliénable.

**Je dis : par un droit inaliénable, et j'insiste sur ce mot : car il le faut bien entendre : l'autorité paternelle n'est pas amissible, ni même abdicable, comme l'autorité sociale, comme les autres autorités humaines.**

Sans aucun doute, elle n'est pas ; la plus étendue, mais elle est la plus intime, la plus profonde, la plus imprescriptible de toutes les autorités.

Toute autorité, nous l'avons vu, dérive immédiatement de la paternité : l'autorité n'est donc propre et essentielle qu'aux pères : au Père céleste, par suite de la paternité souveraine qui lui appartient ; aux pères terrestres, par suite de la paternité qui leur est providentiellement communiquée.

L'autorité paternelle, quoique la paternité elle-même soit communiquée, est bien plutôt une autorité propre, une autorité essentielle qu'une autorité transmise ; parce qu'elle appartient tellement, non pas à l'homme, mais au père, quand Dieu l'a fait père, qu'il n'est besoin d'aucun autre acte de la volonté divine pour la lui donner.

Dieu ne transmet pas au père l'autorité par un décret nouveau, positif et spécial : il lui transmet, il lui communique la paternité, et l'autorité en est la conséquence essentielle.

On dit des dépositaires de l'autorité parmi les hommes, qu'ils sont revêtus de l'autorité.

**Il n'y a que l'autorité paternelle dont on n'est pas revêtu, dont rien aussi ne saurait dépouiller**, et que celui-là même en qui elle réside ne peut abdiquer. C'est la seule qui soit le plus complètement possible à l'image de l'autorité divine.

Non : le père n'est pas simplement revêtu de l'autorité paternelle : il la possède. Dieu pouvait ne pas lui communiquer la paternité elle-même : mais la paternité une fois reçue, l'autorité paternelle y est essentiellement attachée et inaliénable.

Aussi, la première idée de puissance qui ait été parmi les hommes, est manifestement l'idée de la puissance paternelle.

On a beaucoup parlé, depuis soixante années, de droits communs et d'égalité naturelle : on a dit qu'en fait d'autorité l'homme vaut l'homme. Peut-être répéterai-je bientôt moi-même cet axiome en l'expliquant ; mais je n'en proclame pas moins que les hommes naissent tous sujets, et par cela seul qu'ils naissent.

Oui, tous sujets de diverses puissances, d'autorités distinctes, qui, au fond, n'en sont qu'une, puisque toutes dérivent de la première comme de leur source et reçoivent d'elle tout ce qu'elles ont de force réelle : avant tout donc, sujets essentiels du Dieu qui les créa et qui est leur premier père ; puis sujets naturels de leurs parents, c'est-à-dire des deux créatures par lesquelles il plut à Dieu de leur donner la vie, et qu'il fit, par cette puissante prérogative, chefs d'une famille humaine ; puis sujets sociaux d'une autorité civile quelconque, d'un chef politique qui, sous un nom ou sous un autre, se trouve dans la société temporelle (et voilà ce qui fait sa force et sa gloire), le représentant couronné et le mandataire providentiel des pères de famille.

La société temporelle, civile et politique, n'a été constituée que pour conserver, fortifier, élever la famille, pour garantir les

## CHAPITRE III

droits et les intérêts communs des diverses familles réunies.

Et de plus, parce que l'homme et ses fils, parce que les familles et les nations humaines ne vivent pas seulement de pain : Non in solo pane vivit homo (Matth., iv, 3), mais de la parole qui sort de la bouche de Dieu, c'est-à-dire de la sagesse, de la foi, de la vérité et de la vertu, chez tous les peuples où l'ordre divin a subsisté, il y a eu une société religieuse destinée de Dieu pour conserver à sa manière, pour élever et ennoblir la société temporelle ; et tous les hommes, par leur âme, sont les sujets spirituels de cette société sainte et de ses chefs.

## III

Et ce qu'il y a ici de très remarquable, c'est que non seulement l'autorité des pères de famille est le modèle de l'autorité publique, mais l'autorité pontificale elle-même, dès les premiers jours du monde, fut aussi une expression de l'autorité paternelle.

Aujourd'hui encore, après que le sacerdoce évangélique a été institué par Jésus-Christ, le Prince des apôtres n'enseigne-t-il pas que les chrétiens, - et saint Augustin l'expliquait particulièrement des pères de famille, - **doivent exercer dans leurs maisons une sorte de sacrificature spirituelle ? n'enseigne-t-il pas qu'ils sont honorés par Dieu lui-même d'une mystérieuse dignité qui leur donne les droits, et leur impose les devoirs d'un ministère sacré ; que Dieu, en un mot, les a élevés à un sacerdoce royal, et qu'en les faisant comme des**

**rois, il les a faits aussi comme des prêtres dans leurs familles, pour y offrir des hosties spirituelles, c'est-à-dire les sacrifices de l'adoration, de la louange, de la prière et des bonnes œuvres** : Regale sacerdotium, sacerdotium sanctum, offerre spirituales hoslias ? (1 Petr., II, 5.)

Les peuples ont si bien compris ce qu'il y a de paternel dans le Pontificat, qu'ils ne savent pas donner aux pontifes et aux prêtres de l'Évangile un nom plus auguste que celui de Pères : et ce n'est pas en vain nom ; ils sont en effet les Pères des âmes.

Partout, ce nom glorieux a prévalu avec une force mystérieuse et irrésistible.

Les apôtres et les martyrs eux-mêmes n'ont pas dans le christianisme un nom plus vénéré : ils sont nos Pères dans la Foi : et soit qu'on nomme les Pères du désert, soit qu'on rappelle les Pères des conciles, ou ces grands docteurs qui furent décorés du glorieux nom de Pères de l'Église, le nom de père est toujours le nom de la plus haute autorité : c'est le nom de ces hommes divins dont le génie, le caractère et la sainteté, s'élevant à la puissance créatrice, firent et fleurir le plus héroïques vertus au milieu des solitudes sauvages ; ou conservèrent la vérité triomphante dans ces immortelles assemblées, et dans ces impérissables écrits qui furent et demeureront à jamais le rempart de la foi catholique contre le mensonge et l'erreur, à travers toutes les contradictions des siècles.

Que dirai-je enfin ? Celui-là même qui apparaît au sommet de la hiérarchie pontificale, celui qui est le docteur perpétuel, l'apôtre, le martyr au besoin, et toujours le témoin fidèle de la vérité et de la vertu chrétienne ; celui qui représente le patriarcat, la prophétie, la loi, l'Évangile ; cet homme mortel que la Providence a fait le Vicaire du Fils de Dieu sur la terre, qu'est-il ici-bas ? C'est un père ! son nom rappelle le premier bégayement de la langue des enfants si doux au cœur des pères : c'est le Pape ! c'est le père commun ! Rien n'est plus grand en lui :

### CHAPITRE III

toute sa gloire, toute sa grandeur, toute sa puissance, toute son autorité est là.

J'étonne peut-être : j'ai commencé cependant cet ouvrage par quelque chose de plus étonnant encore. N'ai-je pas dit que Dieu lui-même est père ? n'ai-je pas dit qu'il n'apparaît en lui rien de plus auguste, et que parmi les noms qu'il demande aux enfants des hommes de lui donner, c'est le plus glorieux de tous, c'est le plus puissant et le plus fort ?

Il est vrai que nous nommons Dieu le Père céleste, le Père de toute créature, le Père éternel, tandis que le simple père de famille mortelle, dont je célèbre en ce moment l'autorité, languit ici-bas parmi les misères de la triste humanité.

Mais je n'en suis pas moins autorisé à soutenir qu'il n'y a rien sur la terre de plus grand que la paternité humaine, puisqu'en elle se rencontre tout à la fois la communication de la paternité divine, l'origine et le modèle de l'autorité sociale, et enfin comme une mystérieuse expansion du sacerdoce lui-même.

**Non : il n'y a sur la terre ni droits, ni devoirs, ni grandeur, ni autorité comparable aux droits, aux devoirs, à la grandeur et à l'autorité d'un père !**

## IV

Et je n'ai rien dit encore du témoignage le plus élevé de la puissance paternelle, de ce qui exprime plus sensiblement ici-bas le caractère divin de cette puissance. Qu'est-ce à dire ? Le

voici.

Le père bénit, et il peut maudire aussi ! comme Dieu.

**On redoute la malédiction de Dieu ~ on demande à Dieu sa bénédiction. On redoute aussi la malédiction d'un père ; c'est comme la malédiction de Dieu même. On sollicite, on reçoit avec religion, à genoux la bénédiction d'un père ; on s'incline sous la main paternelle, comme sous la main de Dieu.**

Nulle puissance, nulle grandeur humaine n'eut jamais ce droit Sur la terre. Qu'on veuille bien le remarquer.

Le père seul bénit et maudit.

La magistrature est une grande institution sans aucun doute. Les magistrats ne bénissent pas. Ils vengent la justice, ils condamnent à mort ; ils n'ont pas le droit de maudire.

Le prince est plus grand encore, il est, selon le langage des saintes Écritures, le ministre de Dieu pour le bien : minister Dei in bonum ; le prince ne bénit pas, La majesté royale n'a pas été élevée à cette dignité.

La bénédiction, c'est le propre de la majesté paternelle et de la majesté divine.

J'ai beau remonter les siècles et consulter l'histoire : je ne trouve que Dieu, les ministres de Dieu en son nom, et les pères de famille qui bénissent : et encore cela ne se voit-il que dans la vraie religion, tant c'est une chose divine

Qu'est-ce donc que bénir ?

Quand j'étudie la bénédiction en Dieu d'abord, et que je recherche religieusement, dans nos Livres divins, ce que fait Dieu lorsqu'il bénit, je trouve toujours que c'est une œuvre de puissance et d'amour. Je dis une œuvre : car la bénédiction de Dieu ne souhaite pas seulement le bien qu'elle dit ; elle le fait.

Comme le remarque admirablement Fénelon, les paroles des hommes sincères disent ce qu'elles font ; mais la parole de Dieu fait ce qu'elle dit ; et quand elle bénit, c'est toujours une parole de vie et de fécondité.

### CHAPITRE III

Témoin la première bénédiction donnée à nos premiers parents : *Benedixit eis, dicens : Crescite* : c'est de là que naquit le genre humain.

Témoin la bénédiction prononcée sur Noé et sur ses enfants, pour le renouvellement de l'humanité sauvée : *Benedixit Noe et filiis ejus : Crescite*.

Témoin toutes les bénédictions répandues sur Abraham, sur Isaac, sur Jacob, et d'âge en âge, sur tous les justes de l'Ancien Testament : elles furent toujours un accroissement de prospérité et de grâce.

Dans la loi nouvelle, Jésus-Christ bénit le pain et le vin, et cette bénédiction puissante fait l'Eucharistie.

C'est encore en bénissant ses Apôtres, au jour de son ascension, qu'il les quitte, crée l'apostolat et envoie ces douze hommes prêcher avec puissance l'Évangile de la vie à toute créature : *Benedicens eis, elevatus est*.

Enfin l'Église de Jésus-Christ ne se montre la mère de tous les enfants de Dieu, et ne leur donne la vie, qu'en les bénissant au nom de son immortel Époux.

Telle est la bénédiction divine.

En quelque lieu des divines Écritures que je la considère, je la trouve toujours fécondante, toujours œuvre de puissance et source de vie naturelle et, surnaturelle.

Et voilà la profonde raison pour laquelle il n'y a que Dieu, auteur de la vie, qui bénisse par lui-même ou par ses ministres ; et après Dieu, les pères dans leurs familles.

Et de là vient aussi le haut prix que, dans ces anciennes et vénérables familles patriarcales, les enfants mettaient toujours à la bénédiction de leur père<sup>1</sup>. C'était pour eux la plus riche part de l'héritage paternel, et comme un sacrement par lequel Dieu leur transmettait les bénédictions qu'il avait versées sur

---

1 - Il faut voir dans la Genèse, les bénédictions patriarcales : *Benedicat mihi anima tua*, dit Jacob à Isaac.

*Benedicat tibi anima mea, antequam moriar*, dit Isaac.

leurs aïeux, et les faisait héritiers des antiques promesses<sup>2</sup>.

Qui oserait dire que la bénédiction paternelle, sous la loi de grâce, ait perdu sa puissance ? Pour moi, je ne le pense pas : je pense que la vie, que la conservation des races et la prospérité des familles y peuvent trouver aujourd'hui encore la même divine assurance ; et de plus, selon l'esprit et le caractère de la grâce évangélique, je crois qu'il en sort plus abondamment qu'autrefois une grâce surnaturelle pour produire, accroître et perpétuer dans les familles chrétiennes non seulement la vie, mais, ce qui est plus précieux encore, la bonne vie et le trésor héréditaire des vertus domestiques et des espérances célestes.

Et en effet, lorsqu'un père digne de ce nom bénit son fils, il sent bien qu'il fait là une grande chose, une chose divine : qu'il est le représentant de Dieu même, **ou plutôt que c'est Dieu en lui qui bénit son enfant** ; que sa bénédiction n'est pas seulement un vœu, une espérance, mais que, par une vertu secrète elle fait le bien qu'elle dit, et transmet la grâce qu'elle souhaite.

Il sent en un mot qu'il bénit avec puissance autant qu'avec amour.

Oui : en ce moment solennel, où un père lève ses mains sur son fils pour le bénir, il sent que, comme Dieu avait disposé de lui pour donner par lui la vie à cet enfant, lui, à son tour, dispose en vérité, quoique avec dépendance et par emprunt, de la vertu et des biens de Dieu ; en effet, les desseins d'en haut se soutiennent toujours ; après l'avoir fait père, Dieu le fait encore aujourd'hui le ministre et le dispensateur de sa puissance, pour verser sur cet enfant et sur sa race les grâces qui font la prospérité du temps et préparent le bonheur de l'éternité. Et ce grand et sublime ministère de la bénédiction, un père le remplit sans s'étonner, le trouvant aussi naturel, pour ainsi dire, qu'il est divin : tant il sent que Dieu, en le faisant père, s'est obligé à lui, s'est fait, si je puis me servir de ce mot, son engagé, et lui a

---

2 - *Benedictiones patris tui confortatoe sunt benedictionibus patrum ejus, (Gen., XLIX, 26.)*

### CHAPITRE III

donné quelque chose de sa plus haute puissance pour la vie et pour la mort. Et n'est-ce pas ce que Dieu dit expressément : Honore ton père et ta mère... afin que leur bénédiction demeure sur toi... et que ta vie soit longue et bonne sur la terre<sup>3</sup> : comme s'il voulait par là faire entendre aux enfants que le même père et la même mère, qui ont pu leur donner la vie en les engendrant, peuvent aussi la leur prolonger en les bénissant.

Et toutefois, chose remarquable ! quelque naturel que soit chez un père le droit de bénir ses enfants, cette fonction néanmoins est haute et à quelque chose si divin, que le paganisme et l'ancienne philosophie ne paraissaient pas l'avoir soupçonnée. Comme je l'ai déjà fait observer, la vraie religion seule a élevé l'autorité paternelle jusqu'à la puissance de la bénédiction.

Les plus sublimes inspirations du génie antique ne montrèrent jamais jusque-là. Virgile et Homère, qui sont allés si haut, ne se sont pas élevés jusqu'à la pensée même de la bénédiction paternelle.

Les paroles d'Hector à son fils entre les bras d'Andromaque sont héroïques. Il ne bénit pas son fils.

Priam, le plus sublime des pères dont l'antiquité ait peint le caractère, Priam n'avait pas béni Hector avant le combat.

Enée emporte son vieux père sur ses épaules, des ruines de Troie. Son père, cri mourant, ne le bénit pas.

Chez l'ancien peuple de Dieu au contraire, et chez tous les peuples chrétiens, dans les temps de foi, un père ne manquait jamais de bénir ses enfants avant de mourir.

Et aujourd'hui encore, quoique le sentiment de la dignité paternelle soit tristement affaibli dans les âmes, on demande, on reçoit encore, avec respect, la bénédiction d'un père. Il y a encore des pères qui bénissent avec religion leurs fils et leurs filles.

Combien de fois n'ai-je pas vu, à la veille d'une première

---

3 - Honora patrem tuum et matrem tuam... ut superveniat tibi benedictio ab eo...et sis longaevitae super terram. (Exod., xx, 12 ; Eceli., III, 10.)

communion, **une mère pieuse amener son fils, sa fille, aux pieds de leur père, et lui demander de les bénir !** Et souvent aussi j'ai vu, avec attendrissement, cette bénédiction découlant du cœur et des lèvres d'un père sur ses enfants, remonter au cœur paternel, et devenir pour lui-même la bénédiction de Dieu.

Non : Dieu ne passe pas vainement entre un père, et une mère, et leurs enfants ; et la bénédiction, c'est Dieu qui passe.

Un père d'ailleurs ne bénit jamais ses enfants, sans éprouver une de ces vives émotions qui saisissent et remuent le cœur jusqu'en ses profondeurs par tous les plus puissants sentiments. L'émotion est plus vive encore chez ceux qui se sentent moins dignes d'une fonction si pure : la chose divine qu'ils font les émeut jusque dans ces dernières retraites de l'âme où se fait le contact du cœur avec Dieu. J'en ai vu me refuser obstinément de bénir leur fils, s'écriant : Je ne puis pas ! je ne puis pas ! - Puis, cédant enfin à ma voix, **après cette bénédiction donnée, j'ai vu couler de leur yeux des larmes qui ne pouvaient plus tarir.**

Oh ! oui : Dieu est admirable dans ses voies, et il a préparé à ses créatures, pour revenir à lui, les invitations les plus inattendues, et les retours les plus doux !

Cette religion de la bénédiction paternelle est encore si avant dans les âmes, que si un père, à sa dernière heure, l'a refusée à un fils coupable, l'épouvante se répand aussitôt dans toute la famille consternée ; le désespoir brise le cœur du malheureux enfant, et jusqu'à son dernier soupir sa vie lui semblera maudite, et il craindra que ses enfants ne soient maudits à cause de lui.

De là vient aussi que, pour un bon fils la douleur de n'être pas au lit de mort de son père, et de ne pas recevoir de sa main défaillante la bénédiction suprême, est inconsolable.

Aussi en a-t-on vu, et en voit-on encore, qui traversent les mers pour revoir une dernière fois celui de qui ils ont reçu la

### CHAPITRE III

vie, et pour lui demander une dernière bénédiction sur eux et leurs jeunes fils.

Et quand des enfants ont eu le malheur de perdre leur père dès le premier âge, et avant même d'avoir pu le connaître, s'ils furent assez heureux pour recevoir du moins la bénédiction paternelle, à cette heure suprême, il n'y a dans la famille qu'une voix pour dire avec consolation et espérance sur l'orphelin : Son père l'a béni avant de mourir !

Et surtout si ce père était un homme de grande vertu ; si ses dernières heures ont été remplies pour lui-même des bénédictions de Dieu ; oh ! alors, la confiance est grande, on croit à la puissance de cette dernière bénédiction, comme à la bénédiction de Dieu même.

Et ce n'est pas ici une opinion vaine : c'est l'expression d'un sentiment profond, impérissable dans le cœur des hommes c'est le témoignage de la haute vérité que nous venons d'établir, à savoir : que le père est, dans sa famille, le représentant même de Dieu et le premier ministre de sa puissante et bienfaisante autorité.



# CHAPITRE IV.

## LA MÈRE.

Et maintenant, qu'ajouterai-je pour expliquer plus particulièrement ce qu'est une mère, et dire quelle est la douce et pure splendeur de la dignité maternelle ?

**On comprend d'abord que la mère participe éminemment à toutes les prérogatives du père, et que sur son front et dans son regard brille avec un touchant éclat le reflet de la puissance et de l'autorité paternelle.**

Mais je vais plus loin : tout cela en elle a quelque chose, sinon de plus grand, peut-être le plus auguste. J'y découvre, en effet, ce que je ne sais quoi d'incomparable et d'achevé que le travail ajoute à la vertu.

J'y trouve, dans une extrême tendresse, l'amour le plus patient et le plus fort ; et enfin, avec le dévouement sans bornes, la douleur expiatrice.

Oui : mérite après avoir prononcé le nom d'un père, si je demande maintenant : Qu'est-ce qu'une Mère ? il faut répondre

Une mère ! c'est, dans sa grandeur plus modeste, mais non moins divine, ce qu'il y a de plus vénérable, de plus généreux, de plus doux sur la terre.

Une mère ! c'est-à-dire cette faible, et sublime créature, choisie par le plus merveilleux des privilèges, et associée si intimement au Dieu du ciel, pour porter dans son sein et nourrir de son lait des êtres mystérieux destinés à posséder un jour ce Dieu lui-même, dans la gloire de son éternité !

Une mère ! ah ! aujourd'hui encore, même depuis la chute originelle, la couronne de la dignité maternelle est belle et sainte : cette couronne c'est Dieu qui la dépose sur le front de la vertu : et quand rien n'en flétrit la splendeur, ce diadème paraît plus brillant aux yeux et pèse moins au cœur que celui des rois.

Demandez à cette mère si elle échangerait son heureuse maternité contre les plus hautes fortunes, contre une des couronnes de la terre.

De là vient que les saintes écritures ont un si magnifique langage<sup>4</sup>, lorsqu'elles nous représentent les gloires de la dignité maternelle, et cet admirable ministère de bonté et de sagesse, de conseil et de persuasion, de douceur et de grâce, que la femme chrétienne remplit au sein de la famille humaine.

Et tant de biens, cette faible femme les puise sans effort dans les simples inspirations de l'amour maternel, dans les trésors de ce cœur que Dieu lui a fait à part ; et c'est de là qu'elle les répand à flots inépuisables sur tout ce qui l'entoure.

Mais qu'est-ce donc que cet amour maternel qui dira sa force et sa tendresse, sa magnanimité et sa puissance ? qui dira ses joies, son énergie et ses prodiges ?

Même depuis le péché, les joies de cet amour sont si pures, si ineffables, que le fils de Dieu, le Saint des saints, nous le

---

4 - Lisez, au chapitre vu de l'Ecclésiastique, l'admirable abrégé des devoirs et des vertus de la famille ; - au chapitre XXXi des Proverbes ; le portrait de la femme forte ; et encore le chapitre XXVI de l'Ecclésiastique, et les chap. n et v de la première Epître à Timothée, etc., etc.

## CHAPITRE IV.

présente comme l'image la plus vive des joies célestes et éternelles.

Votre cœur, dit-il, se réjouira comme le cœur d'une mère ; et nul ne vous ravira votre joie. - Lorsqu'une mère donne le jour à un fils, sa peine est grande, elle souffre de pressantes douleurs. C'est la malédiction d'Eve qui pèse sur elle. *Mulier cum parit tristitiam habet* (Joan., XVI, 2 1). L'heure de son douloureux travail est venue ! *Venit hora ejus*. Mais lorsque son fils est né, lorsqu'elle l'a mis au monde, non meminit pressuroe, elle ne se souvient plus de ses angoisses, tant sa joie est vive et profonde.

Indépendamment de ces graves et belles paroles de l'Évangile, il paraît bien que C'est une joie incomparable, la joie la plus douce et la plus noble, une joie pleine de majesté et de mystère.

Il est bien remarquable qu'Éve, si récemment maudite, Éve si coupable et si malheureuse, s'écrie avec joie en enfantant son premier-né : *J'ai mis un homme au monde ! Dieu m'a donné un fils ! Possedi hominem per Deum*. Elle sentit que c'était un retour de la bénédiction de Dieu.

Et saint Paul, longtemps après, n'ignorait pas le secret de cette joie de notre première mère, lorsqu'il écrivait à la lumière de l'Esprit-Saint : *La femme se sauvera en mettant des enfants au monde ; Mulier salvabitur per filiorum generationem*.

Aussi, parmi les tendresses de la terre, il n'en est point qui ait quelque chose de vénérable et de céleste comme l'amour maternel. Je le dis sans hésitation : c'est ici-bas le plus pur amour ! Mères chrétiennes, ne craignez point que vos enfants usurpent dans vos cœurs la place que Dieu s'est réservée. Aimer vos enfants, c'est aimer Dieu qui vous les donna ; aimer vos enfants, c'est aimer Dieu qui vous les conserve ; aimer vos enfants, c'est aimer ces âmes immortelles que Jésus-Christ a rachetées de son sang.

Quand vous êtes séparées de ces enfants si chers, vous

aimez Dieu qui vous les garde en son sein paternel, à travers les nuages d'une séparation douloureuse, au milieu des combats ou parmi les orages des mers. Et quand ils vous sont rendus, c'est à Dieu encore que s'adressent votre reconnaissance et vos transports, votre saisissement de cœur et votre joie.

Que dis-je ? cet amour est si admirable ; il a quelque chose de si profond, de si divin ; il découle si sensiblement du cœur de Dieu même, et des entrailles de son infinie bonté, qu'on peut dire sans exagération que le cœur des mères est le plus bel ouvrage de ses mains : du moins, Dieu semble n'avoir pu trouver dans toute la nature une plus douce, une plus vive image de son amour pour nous. Voyez, quand il veut attirer à lui les âmes égarées : *Venez à moi, dit-il, comme une mère caresse et console son jeune et unique enfant ; je vous consolerais, je vous porterai, je vous allaiterai dans mon sein, sur mes genoux, comme une mère*<sup>5</sup>.

Le Créateur a tant fait pour le cœur des mères qu'il a craint, si j'ose le dire, qu'on ne s'y trompât : une sorte de jalousie s'est emparée de lui, et il a affirmé plusieurs fois qu'il était encore meilleur que la plus tendre mère. Et de là, l'expression suprême de sa tendresse, et le dernier effort de son amour pour nous persuader :

J'aurai compassion de vous plus qu'une mère<sup>6</sup>.

Ou plutôt l'amour des mères est tellement le dernier terme ici-bas de l'amour fini qu'au delà c'est le divin qui commence ; en sorte que quand Dieu veut nous faire entendre l'infinité de son amour envers nous, il ne nous l'explique pas autrement qu'en nous disant qu'il nous aime plus qu'une mère.

Une mère peut-elle oublier son enfant, et n'avoir pas de pitié pour le fils qu'elle a porté dans ses entrailles ? Non. *Et bien ! quand même elle, votre mère, vous oublierait, moi je ne vous*

---

5 - Quomodo si cui mater blandiatur, ita ego consolabor vos : ad ubera portabimini... super genna blaudientur vobis... lac sugetis... gaudebit cor vestrum. (Isaïe, LXVI, 12, 13, 14.)

6 - Miserebitur tui magis quam mater ! (Eccli., IV, II.)

## CHAPITRE IV.

*oublierai jamais*<sup>7</sup>.

Quand Jésus-Christ, avant de réprouver Jérusalem voulut justifier cet oracle de sa colère, il s'écria : *Jérusalem ! Jérusalem ! combien de fois n'ai-je pas voulu rassembler tes enfants sous mes ailes, comme la poule qui rassemble ses poussins... et tu ne l'as pas voulu*<sup>8</sup> ! *J'ai été pour toi comme une mère, et tu m'as repoussé* ! Ayant dit cela, le Sauveur crut avoir tout dit.

C'était ce souvenir des paroles de Jésus-Christ qui inspirait à Fénelon cette exclamation célèbre : O pasteurs d'Israël, élargissez vos entrailles, soyez pères ; ce n'est pas assez : soyez mères !

Aussi, ce nom si vénérable et si tendre, c'est le seul qu'ait pris sur la terre l'immortelle Épouse du Fils de Dieu, et nous disons avec une pieuse confiance : *Notre mère la sainte Eglise*.

Et lorsque, dans un jour encore voisin de nous, et qui marquera parmi les plus mémorables journées de nos dernières assemblées parlementaires, un éloquent orateur s'écria tout à coup : *L'Église*, c'est plus qu'une femme, *c'est une mère* ! Le soudain saisissement qui s'empara de l'auditoire transporté, ne montra-t-il pas, avec une éclatante évidence, tout ce que ce nom sacré a de puissance pour émouvoir et fléchir les cœurs ?

Ajouterai-je enfin que l'amour des mères est le plus généreux, le plus désintéressé de tous les amours ?

Pour moi, qui, en admirant cet amour, ai dû souvent lutter, dans l'œuvre de l'Éducation, contre ses aveuglements et ses faiblesses, je dois dire que son désintéressement du moins m'a toujours offert et offre encore à mon admiration quelque chose qui serait inexplicable s'il n'était divin.

Un jour, on a trouvé dans un de ces obscurs réduits de Paris,

---

7 - Nunquid oblivisci potest mlier infantent suum, ut non misereatur filio uteri sui ? et si illa oblita fuerit, ego tamen non obliviscar tui. (Isaïe, XLX, 15.)

8 - Jerusalem ! Jerusalem ! quoties volui congregare filios tuos, quemadmodum gallina congregat pullos suos sub alas, et noluisti ! (Matth., XXIII, 37).

au dernier étage d'une maison reculée, une femme et un enfant. L'enfant vivait encore..., mais la femme était morte à côté de lui. Et un morceau de pain échappé de ses mains défaillantes, et qu'elle avait présenté, mourante, au pauvre enfant, attestait que le dernier soupir de son cœur, le suprême effort de sa vie, son dernier regard avait été pour le fils de ses entrailles. Cette malheureuse et sublime créature était une mère ! Et maintenant, que dire des douleurs de la dignité maternelle ? Elles sont inefables comme ses joies. Quand cette couronne se brise ou se flétrit, quand une jeune et tendre fleur en est arrachée, quand cette douceur se change en amertume, quand cette joie, qui avait fait oublier de si étranges angoisses, est refoulée, trahie ; quand la pauvreté, l'abandon ou la mort viennent fondre sur cette mère, et lui ravir ce qu'elle a de plus cher au monde, oh ! alors, il se fait un profond silence dans cette âme, un silence de désolation : sur ce front découronné passent des nuages sombres qui semblent cacher des foudres, et puis bientôt la tempête éclate.

*Une voix a été entendue dans Raina, c'étaient des pleurs et des cris ; c'était Rachel pleurant ses enfants, et elle n'a pas voulu se consoler, parce qu'ils ne sont plus : Noluit consolari quia non sunt. (S. Matth., II, 18.)*

N'était-ce pas aussi aux pieds de son fils expirant qu'une mère s'écriait autrefois : *O vous tous, qui passez sur ce chemin, arrête-vous un moment ; considérez et voyez s'il est une douleur pareille à ma douleur ! O vos omnes, qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus. (Jerem., Lam., 1, 12.)*

Voilà bien le cri d'une mère dont on a enlevé le fils, dont les entrailles sont déchirées.

Non : rien n'est plus auguste et tout à la fois plus tendre et plus terrible que ce cri de la douleur maternelle ! Je l'ai entendu quelquefois. Il est vénérable, il est redoutable ; il a une majesté qui étonne et un éclat qui déchire ; c'est un sanglot de

## CHAPITRE IV.

l'âme qui domine et qui saisit, qui pénètre et qui brise. Il n'y a pas de créature si sauvage, ni de férocité si extrême qui ne cède à ce cri. La plus humble des femmes devient une lionne quand on lui arrache son enfant : Mater tua leoena. (Ezech., XIX, 2.)

« Rends-moi mon fils, » disait au lion de Florence dans le transport de sa douleur et à genoux, une mère éperdue, et le lion, saisi, épouvanté, déposa l'enfant aux pieds de sa mère !

Ce cri vient d'une douleur si étrange, d'une si profonde et si irrémédiable douleur, que je n'en saurais révéler tout le mystère.

Je n'en dirai qu'une chose, laquelle m'est enseignée par les saintes Écritures, par ces mêmes livres qui m'ont appris la noblesse primitive de la compagne de l'homme, et puis sa chute, et, même après sa chute, les grandeurs et les joies de la dignité maternelle.

Il est évident, - et c'est là ce qui fait définitivement la dignité de la mère ici-bas, - il est évident que la mère est destinée à une souffrance expiatoire et sacrée. Elle est grande, parce qu'elle souffre. Et si, en la voyant, je suis saisi d'une religieuse émotion, c'est que toutes les douleurs les plus cuisantes de la terre sont pour elles ! De tous les maux qui devaient fondre sur la nature humaine et la mettre en poudre, le coup le plus terrible est tombé sur la mère de l'homme : c'est elle que les angoisses de la vie et les menaces de la mort atteignent la première. C'est à elle que les peines les plus amères de l'humanité se font d'abord sentir, et cela souvent dans la plus vive, dans la plus heureuse jeunesse : c'est à elle qu'il a été dit : *Tu les enfanteras dans la douleur : In dolore paries filios.* (Gen., m, 16)

Mais ce n'est pas tout : ces enfants dont la naissance lui a coûté si cher, c'est aussi dans la douleur que le plus souvent elle les élève : ils ne sauront jamais ce que les deux premières années de leur vie ont imposé, et la nuit et le jour, de sollicitudes à leur mère. Enfin, après les avoir élevés, elle les voit

quelquefois, contre l'instinct de la nature, tomber sous ses yeux et mourir avant le temps, et c'est pour elle la douleur des douleurs ! Et alors elle pousse ce cri, ce cri d'une amertume si profonde, d'une angoisse si extrême que rien ne peut en redire l'accent !

Appelé souvent, par mon ministère, à consoler les douleurs humaines, j'ai rencontré celle-là sur la terre : je n'ai presque jamais pu la consoler je n'osais même pas l'entreprendre. Il paraît bien qu'il n'y a que le ciel où cette douleur s'efface. Il paraît qu'il y a, dans le cœur et dans les entrailles des mères, je ne sais quoi que Dieu sait, mais qui demeure inconsolable et à jamais brisé. Il reste là un déchirement qui ne se peut guérir ici-bas, une plaie que le temps ne ferme point. Qu'est-ce ? je l'ignore : quelque chose de très mystérieux et peut être de divin, qui, froissé une fois par les douleurs de la terre, ne se remet bien que dans une vie meilleure ; peut-être quelque chose du cœur et des entrailles de Dieu même, de sa tendresse et de sa miséricorde. Ce qui est sûr, c'est que les plus vives joies de la terre ne le peuvent apaiser.

*Ne m'appellez plus Noéini, mais Mara, disait autrefois une femme, une mère, longtemps exilée, dont ses concitoyens fêtaient le retour, car le Seigneur m'a remplie d'amertume. J'étais belle autrefois, on m'appelait Noémi ; aujourd'hui appelez-moi Mara ; car le Seigneur m'a enlevé mes enfants<sup>9</sup> !*

Et qu'on ne demande pas : Mais pourquoi donc tant souffrir dans une dignité si haute ? pourquoi ces joies mêlées de tant de larmes. pourquoi des déchirements si profonds dans les entrailles qui nous donnèrent la vie ? - C'est un fait : nous seuls, chrétiens, l'expliquons par la déchéance originelle et par la grande loi de l'expiation ; et, en ce moment, je n'ai voulu qu'une chose rappeler ce que je sais des vraies grandeurs de la

---

9 - Ne vocetis nie Noejni, sed vocate nie -Vara ; quia aniaritudine valde me replevit Oninipotens. E'gressa sion piena, et vacil(anz reduxit me Donzinus. Gir erco vocatis ine Nocnii, quani Doininus humiliavit, et afflixit Oin)iipoteits ? (Ruth., 1, 2 o et 2 1).

## CHAPITRE IV.

mère de l'homme.

Qu'on raisonne tant qu'on voudra sur ces graves objets, c'est encore un fait que, depuis les abaissements de notre nature, une grande douleur patiente, et debout, est ici bas la grandeur la plus digne de ce nom, la seule qui ait une dignité supérieure, devant laquelle tout se prosterne. Eh bien ! je le dois ajouter : cette grandeur, l'homme n'en est pas souvent capable ; la femme, au contraire. Quand la foudre éclate et vient frapper une famille dans un fils bien-aimé, dans une fille chérie, combien de fois j'ai vu cela ! l'homme, le père, succombe anéanti : la femme, la mère, est brisée, mais elle résiste, on voit qu'elle est faite pour souffrir, qu'elle en a une science profonde, et que, selon l'admirable parole des saints Livres, on lui a appris tous les secrets de l'infirmité et de la douleur : *Sciens infirmitatem* (Isaïe, VI, 33.)

Il y a en elle quelque chose qui demeure là immolé, niais toujours debout et invincible, au milieu des ruines de son cœur.

Alors, toute la majesté même d'un père disparaît et s'efface devant la dignité de la douleur maternelle ; et pour moi, en contemplant cette douleur, je compatissais sans doute, mais j'honorais encore plus ; je respectais avec attendrissement les plus héroïques, les plus hautes, les plus réparatrices, j'ai presque dit les plus divines infortunes de l'humanité.

C'est dans de tels moments que j'ai senti pourquoi, lorsque le Dieu d'éternelle bonté apparut sur la terre, et voulut manifester les tendresses de son cœur aux enfants des hommes, il ne sut que se comparer à une mère ! J'ai compris pourquoi il fit plus, et voulut s'en donner une, et prononcer lui aussi ce nom sacré ; et nous bénissons chaque jour celle dont il reçut le jour, qui éleva son enfance et qui le pressa, mort, sur son sein.

Chose admirable ! la Vierge que le Fils de Dieu se choisit pour mère dut être avant tout la vierge de l'amertume et la mère des douleurs. Tel fut son nom ; telles furent ses destinées et sa grandeur. Il fallait une douleur maternelle au Calvaire.

Tant il est vrai que la nouvelle Ève, la femme évangélique, doit porter en son âme, dans une profondeur inépuisable, un abîme de patience, et dans sa vie un poids sublime de tristesse qui fait de la mère de l'homme la douloureuse et incomparable splendeur de l'humanité !

Et qu'on ne me reproche pas de venir attrister ici la gloire et les joies de la dignité maternelle. Non : les femmes, les mères chrétiennes me comprendront, et bien qu'il y ait ici-bas des épines entrelacées aux bijoux de cette glorieuse couronne, c'est pour cela même que la femme évangélique la porte avec joie : elle en chérit les douleurs aussi bien que les gloires : cette parure douloureuse lui va bien et la purifie ; elle sent que de là viennent les droits sacrés qu'elle possède à la vénération et à l'amour de ses enfants, aux respects de leur père, et au secours de Dieu.

Et n'est-ce pas pour cela, enfin, que le Dieu du ciel et de la terre, le Père céleste, a adressé aux fils de l'homme des exhortations si vives, et a consacré pour eux, dans un langage si simple et si profond, si touchant et si fort, les droits de la dignité et de la douleur maternelles ?

Mon fils, honore ton père, et N'OUBLIE JAMAIS LES GEMISSEMENTS DE TA MÈRE : Honora patrem tuum et gemitus matris tuae ne obliviscaris (Eccli., VII, 29.)

*Ecoute, Ô mon fils, les paroles de ma bouche, et place-les comme un fondement dans ton cœur : Tu environneras ta mère de respect et d'honneur tous les jours de sa vie ; car tu ne dois jamais oublier tout ce qu'elle a souffert pour toi, lorsqu'elle te portait dans son sein. Audi, fili mi, verba oris mei et ea in corde tuo quasi fundamentum construe : Honorem habebis matri tuae omnibus diebus vitae ejus (Tobiae, IV, 2.) ; memor enim esse debes quoe et quanta pericula passa sit propter te in utero suo.*

Et enfin : Si tu honores ta mère, c'est comme SI TU AMAS-SAIS DES TRESORS dans ton cœur : Et sicut qui thesaurizat,

## CHAPITRE IV.

ita et qui honorificat matrem suam (Eccli., III, 5.)

Et que dire encore de cette extraordinaire puissance que Dieu a placée entre les mains des pères et des mères :

*Les maisons des enfants s'élèvent par la bénédiction du père... mais la malédiction de la mère les arrache jusqu'aux fondements.*

Benedictio patris format domos filiorum... maledictio matris eradicat fundamenta (Eccli., III, II.)

Que dire de ces dernières paroles et de cette formidable différence ?

Ah ! c'est que la mère, c'est l'amour : elle bénit, bénit toujours ; et puis la vie de ses enfants lui a coûté plus cher. Mais quand cette vie, pour laquelle elle eût donné la sienne, se retourne contre elle, quand cet amour est vaincu et vient à maudire, c'est effroyable : il déracine, il tue : Maledictio matris eradicat.

Voilà pourquoi je disais souvent - Mes enfants, le sachant et le voulant, ne faites pas pleurer vos mères !

Mais laissons ces tristes pensées. Grâce en soient rendues au ciel, il se rencontre souvent ici-bas un meilleur et plus doux spectacle ; et c'est une consolation pour moi de le mettre en finissant sous les yeux de mes lecteurs : c'est celui que nous offrent les familles chrétiennes, celui que nous présentent les saints Livres eux-mêmes, lorsqu'ils nous montrent les fils de la femme forte se lever avec transport, se presser à l'envi autour de leur mère, admirer sa vertu, sa sagesse, sa grandeur, et publier hautement qu'elle est bienheureuse ! Surrexerunt filii ejus et beatissimam praedicaverunt (Prov., XXXI, 28.)

Les filles de Juda, ravies d'admiration, levèrent aussi, dit le Prophète, joignirent leurs louanges à celles de cette glorieuse famille, et s'écrièrent : Oui, les grâces sont trompeuses, la beauté est un éclat vain et fragile ; mais votre sagesse et vos vertus, ô heureuse mère ! méritent seules une louange immortelle.

Son époux, heureux et fier de sa noble et sainte compagne, et partageant le respect de ses fils et de ses filles pour leur mère, se lève à son tour, et lui, dont le cœur s'était tant de fois reposé sur elle avec bonheur, s'écrie : Vous avez surpassé toutes les femmes par vos vertus (Prov., XXXI, 29.) ! Tu supergressa es universas !

Oui ! vous étiez un trésor digne d'être recherché jusque dans les terres les plus lointaines ; car depuis que vous êtes parmi nous, tous les jours de votre vie, vous avez fait le bien, et jamais le mal<sup>10</sup>.

Je suis heureux d'achever ce tableau par ces paroles inspirées de la sagesse divine.

Telle est donc la gloire de la dignité maternelle ! telle est la félicité pure de la famille humaine, sous les auspices et la protection de l'autorité divine.

Tel est un père, telle est une mère : belle et sainte alliance de la force et de la douceur, de la puissance et de la grâce, de la sagesse et de l'amour, d'où naissent, dans une fécondité sans tache, la vie, la sécurité, la joie, la douce paix, la noble abondance, la pieuse harmonie des vertus au foyer domestique, et enfin la grande loi du respect !

.../...

---

10 - Reddet éi bonum, et non malum omnibus diebus vita, suoe. (Prov., xxxi, 12.)